

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES 2019

En vigueur au 1^{er} janvier 2019 - Tarifs TTC - Particuliers

Mise à jour suite aux engagements des banques du 11 décembre 2018

Vos tarifs au quotidien

Nous nous engageons à ne pas augmenter
nos tarifs bancaires pour les PARTICULIERS en 2019



**Toute une banque
pour vous**



SOMMAIRE

EDITO	P. 3
EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	P. 4
 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	P. 5
 BANQUE À DISTANCE	P. 6
 MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	P. 7 et 8
 OFFRES GROUPEES DE SERVICES	P. 9 à 13
 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	P. 13 et 14
 PRÊTS	P. 14
 SUCCESSION	P. 14
 TITRES ET PLACEMENTS	P. 15
 OFFRES POUR LES JEUNES	P. 16
 OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER	P. 17
 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	P. 17 et 18
 RÉSOUDRE UN LITIGE	P. 19 et 20
 CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES	P. 21
RÉFÉRENCES	P. 22 et 23

ÉDITO

Chère Cliente, Cher Client,

Chaque année, nous mettons à votre disposition une information transparente et actualisée sur les prix pratiqués dans votre banque.

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, c'est Toute une banque pour vous. Chaque jour, nous nous mobilisons pour déployer une banque 100 % humaine et 100 % digitale, vous proposer des services innovants au juste prix et améliorer votre quotidien.

Pour cette année 2019, l'ensemble des services aux particuliers ne subira pas d'augmentation tarifaire.

Nous vous accompagnons dans tous vos projets, sur www.ca-cb.fr, via l'application mobile Ma banque, par téléphone et dans nos 145 agences de proximité.

Je vous remercie de votre confiance et de votre fidélité.

Jacques Kermarrec,
Directeur général du Crédit Agricole
de Champagne-Bourgogne



EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Les services inclus dans les offres groupées peuvent être souscrits séparément.

Les mentions **C** ou **CS** dans ce document signifient que, pour les détenteurs des offres **Compte à Composer** ou **Compte-Service**, certaines de ces lignes peuvent faire l'objet de gratuités ou de réductions tarifaires.

Abonnement à des services de banque à distance sur internet (Crédit Agricole en Ligne, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS)	GRATUIT	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	2,00 €/mois CS C (soit 24,00 €/an)	
Possibilité de recevoir des SMS à l'unité	0,20 €/alerte reçue CS C	
Fourniture d'une carte de débit MasterCard ou Visa (carte de paiement internationale à débit immédiat)	41,60 €/an	
Fourniture d'une carte de débit MasterCard ou Visa (carte de paiement internationale à débit différé)	41,60 €/an	
Fourniture d'une carte de débit «L'Autre Carte» (carte de paiement à autorisation systématique)	17,30 €/an C	
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)		
- les 4 premiers retraits/mois	GRATUIT	
- au-delà de 4 retraits / mois ou dès le 1 ^{er} pour l'Autre Carte	1,00 €/retrait	
- cartes Mastercard (Gold, World Elite) et Visa (Premier, Infinite)	GRATUIT	
	En agence	Par internet
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) ▲●	3,90 € C par virement	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) ▲●		GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) ▲●		GRATUIT
	Par opération	Plafond mensuel
Commission d'intervention	8,00 € C	80,00 € C
Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des moyens de paiement	2,00 €/mois CS C (soit 24,00 €/an)	
Tenue de compte ▲●	3,15 €/trim. CS C (soit 12,60 €/an)	

▲ Services bancaires de base ● Prestations de base

▲ Services bancaires de base : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; un changement d'adresse par an ; la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; la domiciliation de virements bancaires ; l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; l'encaissement de chèques et de virements bancaires ; les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; des moyens de consultation à distance du solde du compte ; les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'UE ; deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; la réalisation des opérations de caisse. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

*Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants. Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.ca-cb.fr



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE COMPTE

Ouverture de compte avec remise de la convention de compte ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Frais de tenue de compte ▲●	3,15 € / trimestre CS C
Frais de gestion de compte en inactivité ⁽³⁾ ▲●	30,00 € / an
Retrait d'espèces avec une carte retrait dépannage ▲●	3,20 € / opération C
Forfait des opérations courantes illimitées (virements-prélèvements)	1,00 € / mois C
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation de compte joint	102,00 €
Liste des opérations automatiques et récurrentes effectuées	
- sur le compte à la clôture du compte	27,40 €
- en cas de mobilité bancaire (art. 53 loi relative à la consommation)	GRATUIT
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse régionale	22,30 €

Relevés de compte

Périodicité des envois	Relevés de compte par courrier	Relevés de compte e-relevé
Mensuelle ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Bimensuelle	2,30 € / mois	GRATUIT
Décadaire	3,35 € / mois	GRATUIT
Journalière	0,91 € / envoi	GRATUIT

Avec option de regroupement : 1 relevé regroupant plusieurs comptes

	GRATUIT	GRATUIT
--	----------------	----------------

Avec option de regroupement : 1 relevé par compte envoyé dans des plis séparés

	5,60 € / mois	GRATUIT
--	----------------------	----------------

Relevé global des avoirs (épargne / crédit) **11,16 € / trimestre** CS C

Relevé annuel IFI **44,66 € / relevé** C

Services bancaires de base mentionnés par le symbole ▲ **GRATUIT**

(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5.1 du Code monétaire et financier)

Location de petit coffre-fort **75,10 € / an** CS C

Location de moyen coffre-fort **92,30 € / an** CS C

Location de grand coffre-fort **152,00 € / an** CS C

Location de très grand coffre-fort **216,00 € / an** CS C

Tandem - épargne automatique - écopage (mandat de gestion automatisé des excédents) **1,70 € / mois** CS C

Recherche simple de documents (autre que relevé) **13,95 €**

Recherche complexe de documents **sur devis**

Recherche relevé de compte (coût par exemplaire)

- jusqu'à 6 relevés **6,75 €**
- de 7 à 12 relevés **5,75 €**
- plus de 12 relevés **4,75 €**

Photocopie de documents (coût par exemplaire) **1,10 €**

Photocopie de chèque **14,20 €**

Délivrance d'attestation (hors crédit et opérations à l'international) **15,80 €**

Délivrance d'attestation complexe **26,00 €**

Délivrance situation patrimoniale pour partage **103,10 €**

Abonnement à des services de banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) hors coût de l'opérateur téléphonique ou fournisseur d'accès à internet.

Internet et téléphone mobile















CAEL Vision ⁽⁴⁾ : service de consultation et de virements entre vos comptes du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne ▲●	GRATUIT
CAEL Vision Plus ⁽⁴⁾ : service de consultation et de virements interbancaires	GRATUIT
CAEL Action ⁽⁴⁾ : service complet de consultation et de gestion de vos comptes comprenant les virements interbancaires et la gestion de votre portefeuille de titres et d'OPCVM	GRATUIT
Service d'agrégation de comptes ⁽⁵⁾ Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	GRATUIT
Application mobile Ma Banque ⁽⁶⁾	GRATUIT
Application mobile Ma Carte ⁽⁷⁾ dédiée à la carte bancaire et aux paiements en ligne sécurisés avec PAYLIB	GRATUIT

Services SMS Fil Mobile / Fil Alerte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation

Mini-relevés	2,00 € forfait / mois  
Alerte Fil Mobile - par message	0,20 € / SMS

Services d'alertes par SMS

Alerte écopage	0,20 € / SMS  
Alerte temps réel de gestion	0,20 € / SMS  
Alerte achat à distance	0,20 € / SMS  
Alerte solde disponible	0,20 € / SMS  
Alerte essentielle : solde débiteur	0,20 € / SMS  
Alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,20 € / SMS  
Alerte souplesse du découvert	0,20 € / SMS  

Téléphone avec Filvert service vocal

Abonnement	GRATUIT
Plateforme téléphonique	GRATUIT



Bon à savoir !

SUIVRE ET GÉRER VOTRE COMPTE PERSONNEL AVEC L'APPLICATION MA BANQUE ⁽⁶⁾

Un maximum de services pour vous simplifier la vie ! Parlez-en avec votre conseiller.



Gestion de votre compte

Toutes vos informations utiles en un coup d'œil.



Prise de rendez-vous directe avec le conseiller

Vous avez un accès direct à son agenda.



Virements et épargne rapide

Épargnez en fixant en amont un montant défini et d'un simple clic, mettez de côté régulièrement cette somme vers un projet d'épargne.



Paramétrage des alertes

Pour faciliter la gestion de votre budget au quotidien ou être accompagné dans la concrétisation de vos projets.



MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation carte - Carte de paiement et de retrait)))

Carte de paiement à autorisation systématique

L'Autre Carte ▲●, L'Autre Carte Majeurs protégés	17,30 € / an ☉
Maestro, MasterCard à autorisation systématique ou MasterCard Eko	34,00 € / an

Carte de paiement internationale à débit immédiat

MasterCard, MasterCard Cartwin ⁽⁸⁾ , Visa ou Visa Cartwin ⁽⁸⁾	41,60 € / an
Gold MasterCard ⁽⁹⁾ , Gold MasterCard Cartwin ^{(8) (9)} , Visa Premier ⁽⁹⁾ ou Visa Premier Cartwin ^{(8) (9)}	128,00 € / an

Carte de paiement internationale à débit différé

MasterCard, MasterCard Cartwin ⁽⁸⁾ , Visa ou Visa Cartwin ⁽⁸⁾	41,60 € / an
Gold MasterCard ⁽⁹⁾ , Gold MasterCard Cartwin ^{(8) (9)} , Visa Premier ⁽⁹⁾ ou Visa Premier Cartwin ^{(8) (9)}	128,00 € / an
Visa Infinite ⁽⁹⁾ ou World Elite MasterCard ⁽⁹⁾	300,00 € / an

Carte de retrait

Libre Service Agence (retraits aux seuls distributeurs de votre agence)	GRATUIT
---	----------------



Bon à savoir !

Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf l'Autre Carte, Supplétis) réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère.

Les jeunes entre 18 et 24 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation carte (sauf cartes jeunes, L'Autre Carte, Maestro, Eko).

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre Conseiller.

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Bonus Gold : 0,05 € à valoir sur la prochaine cotisation carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

Paiement par carte

Paiement par carte en euro dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ⁽¹⁰⁾	GRATUIT
Autres paiements par carte + frais proportionnels au montant du paiement	0,21 € 2,41 %

Retrait par carte dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ⁽¹⁰⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
	L'Autre Carte ▲●	GRATUIT
Maestro, L'Autre Carte majeur protégé, MasterCard à autorisation systématique, MasterCard, MasterCard Cartwin ⁽⁸⁾ , Visa ou Visa Cartwin ⁽⁸⁾	GRATUIT	4 retraits/mois gratuits au-delà 1,00 € / retrait
Gold MasterCard ⁽⁹⁾ , Gold MasterCard Cartwin ^{(8) (9)} , Visa Premier ⁽⁹⁾ ou Visa Premier Cartwin ^{(8) (9)} , Visa Infinite ⁽⁹⁾ ou World Elite MasterCard ⁽⁹⁾	GRATUIT	GRATUIT



MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT (SUITE)

Retrait par carte hors zone euro

Retrait d'espèces à un DAB	3,20 € + 2,41 %
Retrait d'espèces à un guichet	6,43 € + 2,41 %

Autres opérations carte

Réédition du code confidentiel	9,60 €
Commande de carte en urgence	15,20 €
Renouvellement anticipé d'une carte	18,00 €
Modification des plafonds d'utilisation carte à la demande du porteur Pour les cartes Gold, Visa Premier, World Elite et Infinite.	10,00 € / modification GRATUIT
Opposition de la carte par le porteur	GRATUIT
Opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	30,45 €
Mainlevée d'interdiction carte à la Banque de France	18,27 €

VIREMENT SEPA*

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA*

Emission de virement SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL

Frais par virement occasionnel :

- Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT
- Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT
- Vers un compte d'une autre banque ▲● :	
- En agence	3,90 € / virement
- Par internet	GRATUIT

VIREMENT SEPA PERMANENT

Frais de mise en place

GRATUIT

Frais par virement permanent :

- Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT
- Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT
- Vers un compte d'une autre banque ▲● :	
- En agence	1,20 € / virement
- Par internet	GRATUIT

PRÉLÈVEMENT SEPA / TITRE INTERBANCAIRE DE PAIEMENT (TIP) SEPA*

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) ▲●	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) ▲●	GRATUIT
Opposition et révocation	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Recherche mandat SEPA	5,60 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (incluant la commission d'intervention d'un montant de 8,00 €)	maxi 20,00 €

CHÈQUE

Frais d'envoi de chéquier à domicile par pli simple	coût réel d'affranchissement
Frais d'envoi de chéquier à domicile par pli recommandé	6,80 €
Retrait du chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque (à l'unité) ▲	13,00 €
Paiement d'un chèque : J ⁽¹⁾	GRATUIT
Remise de chèque(s) payable(s) en France : J ⁽¹²⁾ +1 ▲●	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (validité 4 ans)	17,35 €
Frais de destruction de chéquier	2,00 €
Gestion des incidents sur chèque	voir partie IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

*cf. RÉFÉRENCES en page 18

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

LE COMPTE À COMPOSER

Vos essentiels du quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC 

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS...)
Crédit agricole en Ligne Vision option virement externe

Frais d'envoi de chéquier en plis simple (pour les renouvellements)

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Dossier familial (3 numéros gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)

2,10 €/mois*

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à la revue Dossier Familial.

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

	Découvert	Prix
Module souscrit à partir du 01/01/2017 • Assurance SécuriCOMPTE Découvert ¹³ • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert • Ristourne des intérêts débiteurs ¹⁴	De 1 à 500 €	2,15 €/mois
	De 501 € à 1000 €	2,90 €/mois
	De 1001 à 2000 €	3,80 €/mois
	2001 € et +	5,00 €/mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1 à 300 €	1,29 €/mois
	De 301 € à 800 €	2,14 €/mois
	De 801 à 1200 €	2,88 €/mois
	De 1201 à 2000 €	3,76 €/mois
	2001 € et +	4,90 €/mois

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET¹³
SécuriBUDGET Premium¹³
(auto, habitation, santé, personne)

1,70 €/mois
PREMIUM
3,50 €/mois



OFFRES GROUPEES DE SERVICES (SUITE)

MODULE COMPTE SECURISE

Assurance SécuriCOMPTE Plus¹³
SécuriCOMPTE Premium¹³

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Rédition Carte urgente

Rédition code confidentiel

2,70 €/mois
PREMIUM
4,20 €/mois

MODULE EPARGNE PILOTEE

Mandat d'épargne¹⁶

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :
alerte mensuelle « écopage »

Assurance SécuriEPARGNE¹³
SécuriEPARGNE Premium¹³

Relevé global épargne/crédit (annuel)
(trimestriel) en Premium

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS...)
- Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial

2,11 €/mois
PREMIUM
2,80 €/mois

MODULE SUIVI @SSURE

Assurance SécuriWEB¹³
SécuriWEB Premium¹³

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte achat à distance
- Mini relevés (1/semaine)
- Alerte temps réel de gestion

3,00 €/mois
PREMIUM
3,80 €/mois

Personnalisation de votre équipement

LES OPTIONS

Assurance SécuriZEN¹³

1,90 €/mois

Assurance SécuriLIVRETS¹³

1,90 €/mois

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

**compris entre 4,10 €
et 5,09 €**

-10% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

**compris entre 5,10 €
et 7,14 €**

-15% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

**compris entre 7,15 €
et 9,17 €**

-20% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

égal à 9,18 € et plus

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus

-50 % de réduction supplémentaire

A partir du 2^{ème} Compte à Composer et suivants

-50 % de réduction supplémentaire

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹⁷

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS...) - CAEL Vision Plus⁽⁴⁾ : service de consultation et de virements interbancaires

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées

Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement à autorisation systématique)

- Cotisation carte : « L'autre Carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et à 20 €/mois

Plafonnement à 20 €/mois et à 200 €/an pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
 - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
 - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
 - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
 - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
 - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
 - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
 - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
 - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.
- Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois/an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1,00 €/mois¹⁸

Offre Eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc)

- Crédit agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue du compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur du compte inférieur à 20 €
- Alerte essentielle - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique)

- Cotisation carte : « Mastercard Eko »

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte

Forfait des opérations courantes illimitées

Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Chéquier

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Champagne-Bourgogne

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole

Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devise

Retraits d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an

2,00 €/mois

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € **22,00 € / chèque**

Montant du chèque supérieur à 50 € **42,00 € / chèque**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

Compte-Service "Mozaïc"	2,85 € / mois
Compte-Service "Equilibre"	5,90 € / mois
Compte-Service "Souplesse" ou "Sérénité"	7,10 € / mois
Compte-Service "Optimum"	9,35 € / mois

✓ IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention : somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

- Plafond par opération	8,00 €
- Plafond mensuel	80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique :

- Plafond par opération	4,00 €
- Plafond mensuel	20,00 €

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	20,20 €
Frais par saisie-attribution, saisie-conservatoire ou saisie sur valeurs mobilières	97,45 €
- si vaine	48,70 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur (anciennement opposition administrative, avis ou opposition ou saisie à tiers détenteur)	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*
- si vaine	5 % maximum du montant dû au Trésor Public*

Frais de mainlevée partielle ou totale pour tout type de saisie	12,20 €
---	---------

*Dans la limite d'un plafond fixé par décret (non connu à ce jour - décembre 2018).

INCIDENT DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non-autorisé	14,80 €
Lettre de relance pour régularisation compte débiteur non-autorisé	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	14,45 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
- Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50,00 €	50,00 € / chèque

Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

En cas d'interdiction bancaire :	
- Frais pour paiement d'un chèque émis	35,00 € / chèque
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	22,00 €

✓ IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS (SUITE)

Plafond de frais d'incidents, applicable à compter du 1^{er} février 2019, aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25,00 €/mois

PRÊTS

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Prêt Tous Projets (auto-moto, travaux, équipement) :

Frais de dossier ⁽¹⁹⁾ **0,50 % du montant emprunté (mini 60,00 €)**

Prêt de Trésorerie : frais de dossier ⁽¹⁹⁾ **1% du montant emprunté (mini 15,00 €)**

FINANCEMENTS HABITAT

Frais de dossier

Prêt Epargne Logement, PTZ +

GRATUIT

Prêt Conventionné ⁽¹⁹⁾ - Prêt PAS et autre prêt habitat ⁽¹⁹⁾ **1% (mini 300,00 € - maxi 1 000,00 €)**

Assurance Emprunteur ⁽²¹⁾

Nous consulter

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX PRÊTS

Cautionnement bancaire : taux de commissionnement **de 0,5 % à 2,0 %**

Cautionnement bancaire : frais de dossier ⁽¹⁹⁾ **1,55 % (mini 80,00 €)**

Cautionnement bancaire : frais par acte **55,00 €**

Promesse de cautionnement bancaire : frais par acte **30,00 €**

Cautionnement bancaire : frais de mainlevée **30,00 €**

Ouverture de dossier sinistre ADI **37,00 €**

Demande de décompte de remboursement de prêt* **24,00 €**

*Décomptes de remboursement d'offres de crédit immobilier émises après le 1^{er} juillet 2016 **GRATUIT**

Réédition de tableau d'amortissement **20,00 €**

Attestation relative à un crédit **16,60 €**

Modification ou intervention sur prêt non contractuellement prévue **35,00 €**

Mainlevée d'hypothèque totale **95,00 €**

Mainlevée d'hypothèque partielle **78,00 €**

Mainlevée autre qu'hypothécaire **43,00 €**

Frais de gage et de nantissement **frais réels**

Mainlevée de nantissement **86,00 €**

Désolidarisation ou changement d'emprunteur - Etude **30,00 €**

Désolidarisation ou changement d'emprunteur - Avenant **sur devis, mini 130,00 €**

Transfert de prêt dans un autre établissement **130,00 €**

SUCCESSION

Ouverture de dossier de succession

- avoirs < 1 000,00 € **GRATUIT**

- avoirs > ou = 1 000,00 € **0,76 % du montant des avoirs (mini 90,00 € - maxi 610,00 €)**

Frais de gestion annuels **75,00 €**



TITRES ET PLACEMENTS

OPÉRATIONS SUR TITRES ET PLACEMENTS

Frais de courtage

Achat et vente d'actions ou obligations, hors frais de marché prélevés en sus et variables selon le lieu d'exécution de l'ordre.

	Par téléphone : Filbourse	Par internet : InvestStore Initial	Par internet : InvestStore Intégral*
Sur Bourse française	4,97 € + 1,20 % (mini 14,80 €)	0,59 % (mini 7,00 €)	Ordre <= 1 100,00 € : 0,99 € Ordre > 1 100,00 € : 0,09 %
Sur Bourse étrangère	4,97 € + 1,20 % (mini 29,40 €)	0,61 % (mini 29,40 €)	0,61 % (mini 29,40 €)

*Commission de service InvestStore Intégral si moins de 24 ordres de bourse par an **96,00 €**

Achat et vente d'OPC hors groupe Crédit Agricole	1,05 % (mini 33,00 €)
Commission de règlement différé (par jour de portage)	0,02 % (mini 5,50 €)
Mise au nominatif pur (par ligne)	48,00 €
Commission par opération sur actions non cotées en PEA	52,00 €
Achat ou vente d'or (par ordre)	1,52 % (mini 57,80 €)
Frais forfaitaires de négociation de CCA	15,30 €
Transfert de compte-titre, PEA ou PEA-PME dans un établissement autre	0,25 % (mini 92,00 €)
Transfert d'un compte épargne dans un autre établissement (par produit)	83,00 €
Duplicata imprimé fiscal unique	14,50 €

DROITS DE GARDE SUR COMPTE-TITRES, PEA ET PEA-PME

Portefeuilles constitués exclusivement de parts sociales, CCA	GRATUIT
InvestStore Intégral	GRATUIT SUR LES LIGNES ACTIONS
Gestion conseillée	GRATUIT
Frais annuels sur valorisation au 30 juin	mini 24,00 € - maxi 400,00 €
Dont forfait selon valorisation du portefeuille au 30 juin :	
- Jusqu'à 8 000 €	21,30 €
- de 8 000,01 € à 15 000 €	25,00 €
- de 15 000,01 € à 45 000 €	35,00 €
- de 45 000,01 € à 60 000 €	45,10 €
- de 60 000,01 € à 90 000 €	50,00 €
- de 90 000,01 € à 120 000 €	56,40 €
- au-delà de 120 000,01 €	72,50 €

Et frais variables par ligne de titres :

- valeurs Crédit Agricole	1,16 € + 0,08 % de la valorisation
- valeurs françaises autres	2,65 € + 0,27 % de la valorisation
- valeurs étrangères	4,88 € + 0,36 % de la valorisation
- conservation or	10,60 € + 0,53 % de la valorisation



SERVICE GESTION CONSEILLÉE

Service (perception trimestrielle)	
- pour un contrat	75,00 €
- pour le deuxième contrat	45,00 €
- par contrat supplémentaire à partir du troisième	25,00 €
Souscription OPC AMUNDI	
- droits d'entrée réduit OPC action	1,50 %
- droits d'entrée réduit OPC obligation	1,00 %
- OPC monétaire	GRATUIT

OFFRES POUR LES JEUNES

Ces offres sont destinées aux jeunes de moins de 25 ans. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

Compte à Composer : cotisation à une offre groupée de services (voir rubrique "Offres de services groupés")	1/2 tarif
Emission d'un chèque de banque (à l'unité)	1/2 tarif
Cotisation «Sécuricompte Vol» (cette offre n'est plus commercialisée)	
- pour les moins de 18 ans	GRATUIT
- pour les 18-24 ans	1/2 tarif 
Commission d'intervention	1/2 tarif 

CARTE

Cotisation carte pour les 18-24 ans

Les jeunes entre 18 et 24 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation carte (voir rubrique moyens et opérations de paiement).

Cotisation carte MasterCard Mozaïc de paiement à autorisation systématique	20,80 €
Cotisation carte MasterCard Mozaïc de paiement Classique	24,40 €

Cotisation carte pour les moins de 18 ans

Cotisation carte Cirrus Mozaïc de retrait	13,20 €
Cotisation carte Mastercard Mozaïc de paiement à autorisation systématique	20,80 €

Paiement par carte

Retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque et frais de paiement :

- en euro dans la zone euro	
ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ⁽¹⁰⁾	GRATUIT
- dans un pays hors UE ⁽¹⁰⁾ ou en devises dans un pays de l'UE	1/2 tarif
- dans un pays hors UE ⁽¹⁰⁾ ou en devises dans un pays de l'UE avec une carte Mozaïc de paiement Classique	GRATUIT

FINANCER VOS PROJETS

Frais de dossier crédit étudiant Mozaïc	GRATUIT
Frais de dossier Mozaïc Projets	GRATUIT

EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Droits de garde de compte-titres par compte	GRATUIT
---	---------

ETUDES À L'ÉTRANGER

Consultez le détail de l'offre sur www.ca-cb.fr/Jeunes/etudiants/Etudes-a-l-etranger.html

OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

COMPTES EN DEVISE

Frais de tenue compte en devise (perception mensuelle)	17,00 €
Commission de plus fort découvert (perception mensuelle)	0,075 %
Frais d'envoi de relevé	15,00 €

La commission de change de 0,11 % (mini 16,00 €) s'ajoute à toute opération en devise.

PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

Frais par virement autre (non SEPA) :	
- frais partagés	frais swift + 0,105 % (mini 33,60 €) ⁽²²⁾
- frais donneur d'ordre minimum	mini 21,00 €
Chèque émis	frais swift + 0,156 % (mini 61,60 €) ⁽²²⁾

PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

Frais par virement reçu non SEPA	21,20 €
----------------------------------	---------

Encaissement chèque

Crédit après encaissement	0,208 % (mini 83,00 € - maxi 157,00 €) ⁽²³⁾
---------------------------	--

CHANGE - BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS

Les opérations de change manuel sont effectuées sur la base du cours d'achat ou de vente pratiqué par le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne pour la devise concernée au jour de l'exécution effective de l'opération par le service international. La date d'exécution effective pourra être postérieure à la date de prise en charge de l'ordre.

Achat ou vente	Cours guichet + 6,10 €
Achat devises < 100 €	Cours guichet + 3,05 €
Vente devises < 50 €	Cours guichet + 3,05 €

DIVERS

Frais swift	8,60 €
Attestations diverses	21,20 €
Frais envoi courrier avis d'opération	2,65 €

La liste exhaustive des tarifs à l'international est disponible et consultable dans votre agence. La tarification s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURANCE POUR VOUS ET VOS PROCHES⁽²⁴⁾

L'assurance complémentaire santé	Nous consulter
La garantie des accidents de la vie	Nous consulter

En fonction de la composition de la famille

L'assurance dépendance :	
- selon le montant et l'âge de l'assuré	Nous consulter
L'assurance décès :	
- selon le montant et l'âge de l'assuré	Nous consulter
L'assurance obsèques :	
- Contrat de financement : selon le montant et l'âge de l'assuré	Nous consulter
- Contrat d'assistance	19,97 € / an



ASSURANCE DE VOS BIENS ⁽²⁴⁾

L'assurance automobile	Nous consulter
L'assurance multirisque habitation	Nous consulter
L'assurance garantie locative	Nous consulter
L'assurance deux roues	Nous consulter
L'assurance tous mobiles	9,90 € / mois

ASSURANCE POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN ⁽²⁴⁾

La protection juridique	Nous consulter
-------------------------	----------------

ASSURANCE EMPRUNTEUR

Voir la partie **PRÊTS**

SÉCURICOMPTE

Cotisations	Standard	PREMIUM
Ⓢ SécuriCOMPTE - Assurance perte et vol des moyens de paiement ⁽¹⁵⁾	SécuriCOMPTE Plus 24,00 € / an / compte	SécuriCOMPTE Premium 50,40 € / an / compte
Ⓢ SécuriWEB ⁽¹⁵⁾	15,00 € / an / compte	30,00 € / an / compte
Ⓢ SécuriBUDGET ⁽¹⁵⁾	20,40 € / an / compte	42,00 € / an / compte
Ⓢ SécuriÉPARGNE ⁽¹⁵⁾	3,00 € / an / compte	22,56 € / an / compte
Ⓢ SécuriLIVRETS ⁽¹⁵⁾	22,80 € / an / assuré	
Ⓢ SécuriZEN ⁽¹⁵⁾	22,80 € / an / assuré	

SécuriCOMPTE découvert souscrit **jusqu'au 31 décembre 2016**

Tranches de découverts ⁽¹⁵⁾	Tarif SécuriCOMPTE Découvert Ⓢ
<= 300,00 €	16,20 € / an / compte
De 300,01 € à 800,00 €	27,72 € / an / compte
De 800,01 € à 1 200,00 €	39,12 € / an / compte
De 1 200,01 € à 2 000,00 €	50,76 € / an / compte
> 2 000,00 € Plafond d'indemnisation 3 000,00 € par sinistre et par an	68,04 € / an / compte

SécuriCOMPTE découvert souscrit **à partir du 1^{er} janvier 2017**

Tranches de découverts ⁽¹⁵⁾	Tarif SécuriCOMPTE Découvert Ⓢ
<= 500,00 €	24,00 € / an / compte
De 500,01 € à 1 000,00 €	33,60 € / an / compte
De 1 000,01 € à 2 000,00 €	50,76 € / an / compte
> 2 000,00 € Plafond d'indemnisation 3 000,00 € par sinistre et par an	68,04 € / an / compte



RÉSoudre UN LITIGE

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne s'engage à accuser réception de votre demande sous 2 jours ouvrés et à vous tenir informé dans un délai maximum de trois semaines.

Ce délai pourra être porté à deux mois si votre demande est de nature complexe ou nécessite l'intervention de filiales ou partenaires du groupe Crédit Agricole.

Toutefois, dans le cadre de la Directive sur les Services de Paiement (DSP2), le délai de réponse aux réclamations portant sur les services et opérations de paiement par cartes, virements ou prélèvements (hors chèque) est fixé à 17 jours calendaires, et le délai maximal pouvant être porté à 40 jours calendaires dans des situations exceptionnelles.

L'accès au dispositif de traitement des réclamations étant gratuit, aucune tarification spécifique ne peut être mise à la charge du client au titre de sa réclamation.

LES VOIES DE RECOURS INTERNES

• L'agence

Votre conseiller ou votre directeur d'agence sont vos interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous devez formuler votre réclamation dans un premier temps.

Cas particulier : si votre réclamation porte sur un sinistre Dommages (PACIFICA), votre interlocuteur est le service de gestion des sinistres en charge de votre dossier.

• Le Service Client

En cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter notre Service Clients en écrivant à l'adresse de la Caisse régionale de Champagne-Bourgogne - Service Clients - 18 Rue Davout BP 29085 - 21085 Dijon Cedex 9, ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet www.ca-cb.fr

• Cas particulier portant sur les assurances

Si votre réclamation porte sur un contrat d'assurance lui-même et non sa commercialisation, il convient de vous adresser en dernier recours interne au service réclamation de l'assureur :

- **Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès** : PREDICA Relation et Service Clients 16-18 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15
- **Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé** : PACIFICA Service consommateurs 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15
- **Pour un contrat d'assurance emprunteurs** : CACI Service clients 40 Allée Vauban 59110 LA MADELEINE
- **Pour plus d'information** : <https://www.ca-assurances.com/contact-0>

LES VOIES DE RECOURS EXTERNES

• Le Médiateur

Le Médiateur est un professionnel extérieur au Crédit Agricole, qui exerce sa fonction en toute indépendance et qui a pour mission de trouver une solution amiable.

Si vous êtes une personne physique agissant à titre non professionnel, et si la réponse obtenue auprès du Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser gratuitement :

- Pour les produits bancaires

et dans la mesure où le litige entre dans le champ de compétence du Médiateur bancaire tel que défini dans la charte de médiation disponible sur le site internet de la Caisse régionale www.ca-cb.fr

Par courrier à : Monsieur le Médiateur du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne - BP 21434 - 21014 Dijon Cedex ou par le formulaire électronique sur le site internet : lmediateur-ca-cb.fr.

La demande doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale. A compter de la date de notification de la saisine, l'issue de la médiation prendra fin dans un délai de 90 jours au plus tard, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

- Pour les produits financiers

Par courrier à : Madame la Médiatrice de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), 17 place de la bourse

75082 PARIS Cedex 02 ou par formulaire électronique accessible sur le site internet de l'AMF, <http://www.amf-france.org>

Le choix du client de s'adresser pour les litiges entrants dans le champ de compétence de l'AMF, au médiateur d'entreprise ou au médiateur de l'AMF, est définitif.

- Pour les produits d'assurances (hors commercialisation)

Par courrier à : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur : www.mediation-assurance.org.

• **Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne**, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

• **Enfin et dans le cadre des obligations liées à la Directive « MIF2 »** (Marchés des Instruments Financiers), vous avez également la possibilité d'intenter une action au civil.



CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



● Pays de la zone Euro*

● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

*Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Pays de la zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euro) couvre l'Espace Economique Européen (28 états membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent Monaco, l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein plus la Suisse). Les Iles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.

RÉFÉRENCES

- (1) Carte de débit - Sont notamment considérées comme des cartes de la catégorie débit : les cartes à débit immédiat et les cartes à autorisation systématique avec contrôle du solde. Les opérations de paiement sont débitées sur le même compte support dans un délai maximal de 48h.
- (2) Carte de crédit - Sont considérées comme des cartes de crédit : les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support. Les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retraits effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.
- (3) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.
- (4) Hors coût de l'opérateur téléphonique ou fournisseur d'accès.
- (5) Service disponible depuis l'application Ma Banque.
- (6) Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.
- (7) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Carte, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement.
- (8) La « Cartwin » est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur l'ouverture de crédit renouvelable.
Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable.
Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
 - carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
 - carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.
- (9) Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum. Bonus : 0,05 € à valoir sur la prochaine cotisation carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.
- (10) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009). Quand l'opération est réalisée dans une autre devise que l'euro, des frais de change sont perçus en complément. Pays de la zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovaquie, Slovénie.
- (11) Date de l'opération.
- (12) Date de remise ouvrée.
- (13) Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.
- (14) Module souscrit avant le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€) selon la tranche choisie.
- (15) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.
- (16) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.
- (17) En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.
- (18) En application de l'article R.312-4-3 du code monétaire et financier, ce montant est revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.
- (19) Sur le montant accordé.

- (20) Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse régionale peuvent être assurés par : PREDICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.
- (21) Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse régionale peuvent être assurés par : PREDICA, PACIFICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.
- (22) Le mini inclut les frais SWIFT (instructions de virements qui sont transmises entre banques par l'intermédiaire du réseau sécurisé de la Société de Télécommunications Interbancaires Mondiales).
- (23) Hors frais perçus par la banque du tiré au titre du recouvrement du chèque. Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 281 415 225 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.
- (24) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 281 415 225 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.

Le taux annuel d'intérêts débiteurs est égal au taux plafond prévu par l'article L 313-3 du Code de la consommation. Ce taux est susceptible de variation à chaque trimestre civil. Le TAEG (Taux Effectif Global) du découvert est indiqué sur votre relevé de compte.

TRCAM : Taux de référence bancaire du Crédit Agricole pour les crédits à taux variable. $TRCAM = 70 \% TMCT + 3,79 \%$ où $TMCT = (50 \% EURIBOR 3 mois + 10 \% \text{ taux des appels d'offre de la BCE} + 10 \% \text{ taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE} + 30 \% \text{ taux des OAT 2 ans})$.



Bon à savoir !

EN CAS D'URGENCE

Mon Crédit Agricole en ligne

N°Cristal 09 69 325 325

APPEL NON SURTAXÉ

SOS Carte et chéquier
Accessible 7j/7 et 24h/24

N°SOS Carte (+33)9 69 39 92 91

APPEL NON SURTAXÉ, COÛT SELON OPÉRATEUR

Assurance : sinistre et assistance

0 800 810 812

Service & appel
gratuits

À l'étranger

00 33 1 40 25 58 48

COÛT SELON OPÉRATEUR



ca-cb.fr



Crédit Agricole
de Champagne-Bourgogne



@CAChampBourg



**CHAMPAGNE
BOURGOGNE**
Toute une banque
pour vous

Ce dépliant présente les principaux tarifs (exprimés TTC) applicables à la clientèle des particuliers au 1^{er} janvier 2019. Certaines opérations moins courantes n'y sont pas indiquées : n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre Agence.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 TROYES - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

Ce document est imprimé sur un papier certifié Ecolabel Européen (EMAS) et produit par une usine certifiée ISO 14001 et OHSAS 1800 à partir de bois issus de forêts gérées durablement (certification PEFC). L'impression est réalisée avec des encres végétales et un mouillage sans alcool.